



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

24-4502 - Création du bureau des sports et des infrastructures sportives.

Intervention de Giancono Giallanza au nom du groupe socialiste

Madame La Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,
Chères et chers collègues,

Le groupe PS/Vert·e·s accueille positivement le rapport du Conseil communal et accepte la création d'un bureau des sports et des infrastructures sportives.

Nous relevons avec plaisir la création de ce poste qui répond à un véritable besoin pour notre Commune. En effet de nombreux défis seront à relever très rapidement en termes d'infrastructures sportives.

Le groupe a néanmoins quelques remarques et interrogations à soumettre au Conseil communal sur son rapport.

Premièrement, qu'en est-il du cahier des charges définitif du nouveau délégué aux sports ? Il nous paraît nécessaire d'avoir des informations plus précises sur le cahier des charges final, car nous ne souhaitons pas que le nouveau délégué ne soit absorbé (selon son taux d'occupation à 60 %) en grande partie par les aspects techniques liés notamment au renouvellement des infrastructures sportives de la Commune, suite au transfert de certaines tâches y relative du service de la voirie et de la gérance.

Deuxièmement, la promotion du sport, celles de la santé et du bien-être doivent être mises en exergue par le nouveau délégué et ainsi explicitement figurer dans son cahier des charges. Dans ce sens, le budget de 10'000.- CHF par année en BSM (biens, services et marchandises) n'est-il pas quelque peu limité pour les besoins de promotion et de prévention à la santé par le biais du sport ?

Troisièmement, une synergie avec la Ville de La Chaux-de-Fonds doit également figurer dans le cahier des charges du nouveau délégué aux sports. Nous regrettons qu'une telle synergie ne soit mentionnée nulle part dans le rapport du Conseil communal. Pourquoi cette synergie n'y figure-t-elle pas ?

Nous rappelons que le groupe socialiste demande depuis plusieurs années qu'un point spécifique concernant la collaboration avec la Ville de La Chaux-de-Fonds

figure dans chaque rapport soumis au Conseil général. Nous souhaitons qu'en ce début de législature ce point soit réglé une fois pour toute par notre exécutif et l'administration.

Comme déjà annoncé, le groupe PS/Vert·e·s soutient le rapport du Conseil communal et accepte la création d'un bureau des sports et des infrastructures sportives.

Pour le groupe socialiste,
Giancono Giallanza